





La Conférence des financeurs

— Un budget de 1,3 M€ en 2021 pour des actions dans l'Ain

Plan d'actions Azalée

- 57 projets reçus en 2021
- 51 projets recevables (critères assouplis par la CNSA du fait de la crise sanitaire)
- 39 projets financés pour un montant total de 960 000 €.
- Une seconde salve de financements à l'été 2021 (budget disponible : 325 500 €)

Département de l'Ain

13 avenue de la Victoire BP 50415 01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Contact :

Sandrine RUTY 04 37 62 18 03 www.ain.fr

La caravane des aidants (juin 2021)



Azalée seme Ses graines

Action du Plan séniors 01, la programmation Azalée permet de financer chaque année des projets tournés vers le soutien à l'autonomie des personnes âgées à domicile ou en Ehoad.

PAR AGNÈS BUREAU

ne quarantaine de projets ont convaincu cette année les membres de la « Conférence des financeurs ». De Silver fourchette (groupe SOS) à la Gym volontaire de l'Ain, les prétendants avaient des profils variés. Tous contribuent cependant à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Ils répondent à l'un des quatre axes du programme Azalée : l'accès aux équipements et aux aides techniques ; le développement des relations humaines, le lien social et les loisirs ; la sensibilisation au « bien vieillir » et la santé globale ; le soutien aux proches

aidants. Ce dernier axe a été ajouté en 2018 : au départ du programme, il y a cinq ans, seules les personnes vivant à domicile étaient visées. Les financements sont désormais ouverts aussi aux actions en faveur des proches aidants et aux actions menées dans les Ehpad.

COORDINATION LOCALE

Mais qu'est exactement cette « Conférence des financeurs » ? Elle a été installée en 2016 dans chaque département pour coordonner, au plus près des besoins locaux, les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Présidée par le président du Département ou la vice-présidente en charge des affaires sociales, elle sélectionne chaque année sur appel à projet des actions individuelles et collectives. Environ 1,3 millions d'euros ont été alloués dans ce but par la CNSA* pour 2021.

PLAN I

Les deux confinements de 2020 ont évidemment perturbé les actions engagées l'an dernier. Certains ont su s'ajuster rapidement. Pour 2021, tous les porteurs de projets ont dû prévoir un « plan B » pour maintenir leurs actions en cas de restrictions sanitaires (ce qui est pour le moment le cas).

Quoi qu'il en soit, les 39 dossiers du plan Azalée 2021 retenus fin mai par la Conférence des financeurs laissent un reliquat de 325 500 € (environ) qui a permis une nouvelle diffusion des appels à projets (à rendre pour le 5 juillet). ■

* Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

SPORT SANTÉ



a jeune équipe de la Plateforme sport santé de l'Ain anime une trentaine d'ateliers passerelles. « *Nous les*

proposons aux personnes âgées qui ne vont pas dans les clubs sportifs », explique la coordinatrice Justine Meudre. Les encadrants aident à renouer avec une activité physique adaptée à l'âge ou à une maladie. « L'objectif est qu'ils continuent de façon autonome, chez eux ou dans un club qui peut les accueillir. »

www.ainsportsante.fr

ITINÉRANCE

La caravane des aidants

stelle Marchand sait de quoi elle parle : « je me suis occupée de ma mère atteinte de maladies chroniques, lorsque j'étais étudiante ».

Ille Marchand Aujourd'hui salariée de la Compagnie des aidants, elle est déjà venue à Bourg en septembre 2020 avec la caravane de l'association. « On va au-devant des aidants, on les écoute, on prend le

temps. » Chaque étape est l'occasion de **mobiliser** les acteurs locaux et de sensibiliser et informer les aidants et le grand public. La caravane se posera trois jours sur la place d'Armes à Nantua (6 au 8 septembre 2021, de 9 h 30 à 19 h). Estelle et Claudie Kulak auront les renforts de deux assistantes sociales locales.

https://lacompagniedesaidants.org

ACCUEILS DE JOUR

Le temps des lucioles

'inspirant de ses livrets
« De mémoire d'Aindinois »
dans les Ehpad*, l'académie Cuivres en Dombes
propose également cette année un ate-

Philippe Constant lier similaire à quatre accueils de jour. Deux artistes plasticiennes interviendront aux côtés des animateur.rices qui auront aussi à leur disposition des kits artistiques et des tutoriels vidéos pour

jalonner les **9 semaines de réalisation.** « *Le Temps des lucioles est un projet artistique joyeux et plein de vie* », raconte son promoteur Philippe Constant. Alternance de pages réalisées pendant l'atelier et de pages blanches, le livret imprimé est distribué aux résidents et aux familles, à compléter selon l'humeur et les envies de chacun.

*10 nouveaux établissements concernés en 2021.

Résumé du plan d'actions

1. Amélioration des aides techniques : 5 actions

Téléalarme avec Présence Verte, ateliers Serenimouv, lutte contre la déshydratation avec les verres connectés d'Auxivia (2 projets), outils innovants pour les personnes handicapées vieillissantes avec Mutain.

2. Développement des relations humaines et loisirs : 15 actions

Conférences en ligne Happyvisio, visites à domicile avec Unis-Cité, ateliers bien-être de l'espace de vie sociale du Plateau, relaxation avec le centre social l'Espace Talanconnais...

3. Bien vieillir, santé globale : 8 actions

La stimulation cognitive et nutritive de la Fabrique à neurones, ateliers séniors de la Gym volontaire, ateliers prévention des chutes du centre hospitalier Annecy Genevois...

4. Proches aidants: 11 actions

Répit pour les aidants avec Bulle d'Air, gym douce et yoga avec Ain Domicile Services, jeux avec Ludomobilix...

Numérique

Les ateliers imaginés par le centre social Mosaïque de Chalamont ont été inscrits dans le plan d'actions 2021 : grâce à eux, les smartphones n'auront plus de secret pour les personnes âgées. Des séances seront également proposées avec un.e psychologue pour parler de son vécu de la crise sanitaire (et de la retraite). Enfin, fidèle à ses principes d'empowerment, le centre social aidera des personnes âgées à mettre sur pied des circuits de balades courtes dans les environs.

La Conférence des financeurs

Elle réunit le Département, l'Agence régionale de santé, l'ANAH, la CPAM, la MSA, la CARSAT, les organismes d'assurance retraite, la Mutualité française et des collectivités locales et intercommunalités. Elle élabore un plan d'actions qui vient en complément des prestations légales dont l'APA attribuée par le Département.